

#déjàprêt
#InondationsQuébec

En cas d'inondation, êtes-vous prêt?



En situation
d'urgence ou
de sinistre, vous
êtes responsable
d'assurer votre
sécurité, celle
de votre famille
et de vos biens

**Vous informer,
c'est votre
responsabilité**

Pour plus
d'information, consultez
Quebec.ca/inondation



Avant une inondation

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux sur le site [Vigilance securitepublique.gouv.qc.ca/vigilance](http://Vigilance.securitepublique.gouv.qc.ca/vigilance) et soyez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.
- Respectez les consignes données par les sources officielles d'information.
- Préparez une trousse d'urgence pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant trois jours.
- Préparez un plan familial d'urgence.



En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité.
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.



Évacuation

- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

Articles essentiels
à inclure dans votre
trousse d'urgence
pour la maison



Eau potable
(6 litres par personne)



Nourriture non
périssable



Ouvre-boîte manuel



Radio à piles
et piles de rechange



Lampe frontale ou
de poche et piles
de rechange ou lampe
à manivelle



Briquet, allumettes
et chandelles



Trousse de premiers
soins (antiseptiques,
analgésiques,
bandages adhésifs, etc.)